

Bulletin d'histoire politique

Invitation à lire ou relire Maurice Séguin

Félix Bouvier



Volume 5, Number 3, Summer 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063628ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063628ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bouvier, F. (1997). Review of [Invitation à lire ou relire Maurice Séguin].
Bulletin d'histoire politique, 5(3), 94–100. <https://doi.org/10.7202/1063628ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1997

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Invitation à lire ou relire Maurice Séguin

•••

Félix Bouvier
professeur d'histoire

Au moment où la question nationale québécoise se pose avec une acuité sans cesse renouvelée et accentuée depuis maintenant plus d'une génération, il apparaît évident qu'il convient de nous rappeler les grands thèmes de la pensée de celui qui fut le plus brillant de nos historiens, Maurice Séguin.

Depuis plusieurs années, le paradigme communément accepté par la communauté des historiens du Québec s'oriente vers l'histoire sociale et culturelle. Il s'agit là sans doute d'un passage nécessaire dans l'évolution scientifique de l'historiographie québécoise. Toutefois, à notre avis, il apparaît clair qu'il faut revenir à la question nationale et aux inévitables interactions politiques, économiques, sociales et culturelles qu'elle suppose. Pour ce faire, il n'y a rien de plus instructif et de plus globalisant qu'une analyse de la synthèse interprétative que faisait Séguin de l'histoire du Canada et de ses deux nationalismes, le canadien-français et le canadien-anglais. En effet, la qualité de la grille analytique qu'il proposait pour comprendre l'histoire du Canada et du Québec, en particulier grâce à son système de normes, n'a jamais été égalée ni même approchée selon nous.

Maurice Séguin enseigna l'histoire nationale canadienne-française à l'Université de Montréal de 1947 à 1984. Il a peu publié (1). C'est d'abord

et avant tout par son rôle de professeur que Séguin marqua son époque de son sceau. Dès le début de sa carrière et jusqu'à la fin de celle-ci, il fut sur le plan idéologique le chef de file incontesté de la thèse néo-nationaliste qui particularisa l'école de Montréal.

Le cours par lequel Séguin étayait sa thèse sur l'histoire du Canada s'intitulait «Les deux nationalismes». Il prenait la forme d'une récapitulation détaillée des principales étapes ayant marqué l'opposition latente et structurelle entre le nationalisme canadien-français et son pendant canadien-anglais. Ce cours couvrait la période s'étendant de la Conquête britannique de 1760 jusqu'à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867. D'ailleurs, il serait à souhaiter ardemment que ce cours encore inédit, sauf pour les normes qui lui servaient d'introduction (2), soit publié un jour le plus rapproché possible. La communauté des historiographes locaux en serait la première gagnante.

Passons maintenant à l'essentiel, c'est-à-dire à la thèse du professeur Séguin. Pour lui, la date la plus importante de l'histoire du Canada, la seule en fait qui compte vraiment, est celle qui marque la Conquête anglo-britannique de 1760 de ce qui s'appelait jusqu'alors la Nouvelle-France. Il s'agissait-là d'une défaite militaire fondamentale qui enraya, de façon indélébile et sous de multiples facettes, la destinée de ce petit peuple francophone abandonné par sa métropole naturelle et qui deviendra plus tard les Québécois d'aujourd'hui.

La défaite de 1760 a interrompu un processus inachevé de colonisation intégrale du Canada par la France. Pour Séguin, la période de la colonisation française en Amérique du Nord, malgré toutes ses imperfections, est la seule où l'histoire de notre peuple se soit déroulée de façon normale. Par la suite, le nationalisme canadien-anglais, de par la nature même de l'évolution des phénomènes nationaux, a toujours plus ou moins brimé, étouffé et condamné à un rôle de second violon le nationalisme canadien-français sans pour autant atteindre son but originel et ultime de l'assimilation.

Il est important de noter que Maurice Séguin, contrairement à ce que certains pourraient s'empressement de penser, ne faisait pas dans le ressentiment et encore bien moins dans le racisme. Comme nous le verrons plus loin lors de l'étude exhaustive de ses normes, le professeur Séguin analysait simplement le phénomène des nationalismes et de leur comportement naturel avec une rigueur et une lucidité stupéfiantes.

Par ailleurs, l'analyse qu'il faisait de l'histoire du Québec entre 1763 et 1840 était étoffée, minutieusement fouillée et elle mériterait un traitement beaucoup plus élaboré que celui que nous lui donnons ici. Limitons-nous à dire qu'il s'agit d'une série d'analyses d'événements choisis où les deux nationalismes s'affrontent et où la survivance restreinte de la nation canadienne-française se concrétise. Du point de vue des intérêts britanniques, des erreurs de parcours, comme les constitutions de 1774 et de 1791, sont alors mises en cause. Évidemment, la forte natalité canadienne-française est elle aussi un facteur de survie, tout comme le repliement de la nation canadienne-française sur elle-même et sur l'agriculture comme moyen presque unique de subsistance. Dans ce dernier cas, Séguin affirmait que les Canadiens (français) s'étaient limités au rôle d'agriculteur parce qu'ils n'avaient pas d'autre choix; la Conquête britannique et ses conséquences les y parquant. Pendant ce temps, la minorité britannique, ou le nationalisme canadien-anglais, dominait les grands secteurs de la vie économique grâce à son accès aux capitaux britanniques; ce qui n'était absolument pas le cas des Canadiens (français). Pour Séguin en effet, cette domination économique découlait de la domination politique qui provenait elle-même de la défaite fondamentale que constituait la Conquête de 1760...

Entre cette défaite militaire et l'Acte d'Union de 1840, quatre-vingts ans s'écoulèrent. Pour Séguin, ce fut au cours de cette période que se scella définitivement le sort de nation minoritaire et annexée pour le peuple canadien (français), aujourd'hui québécois. Pendant ces années, l'Angleterre commit quelques erreurs tactiques. Une des plus graves fut de donner une Chambre d'Assemblée à un territoire (que l'on nomma Bas-Canada) dont le peuple majoritaire avait été conquis en 1760 et dont les autorités britanniques voulaient l'assimilation en douceur en le convainquant par la raison et sans oppression inutile de la suprématie des institutions britanniques. Par ailleurs, l'Angleterre fit aussi ce qu'il fallait pour faire du peuple canadien-français une minorité en favorisant, en particulier au Haut-Canada, l'immigration britannique massive au début du dix-neuvième siècle. Finalement, ce que Séguin appelait le «coup de feu de 1837 (3)» fournit le prétexte aux conquérants britanniques pour annihiler pendant longtemps les visées indépendantistes d'un peuple conquis et de sa minorité dirigeante, la bourgeoisie professionnelle.

Ce furent donc ces événements insurrectionnels qui menèrent à l'Acte d'Union de 1840-1841, qui fut la confirmation définitive de la Conquête de 1760. En 1840 en effet, le peuple de Bas-Canada, qui comprenait 450 000 Canadiens (français) et 150 000 Britanniques (Canadiens anglais), fut uni

de force au Haut-Canada, composé de 400 000 ressortissants britanniques (Canadiens anglais). Ce faisant, la nation canadienne-anglaise prenait le contrôle législatif définitif de ce Canada, nommé Canada-Uni. Pour Maurice Séguin, les grandes lignes de notre histoire étaient alors écrites. Pour lui, par exemple, la Confédération de 1867 était la suite logique et accentuée de 1840 en ce sens où elle confirmait le statut du Québec et de son peuple majoritaire au rang de nation annexée et provincialisée. Il faut aussi savoir que pour Séguin, le bien le plus précieux qu'une nation puisse posséder est le statut d'État-nation qui lui permet d'agir par elle-même, «l'agir (par soi)», dans les divers domaines de la vie d'une collectivité. Ce qui nous amène à l'étude des normes, préceptes absolument fondamentaux à la compréhension des idées du maître à penser de l'école néo-nationaliste (4).

Les normes de Maurice Séguin ont d'abord été conçues afin de faciliter l'accès à l'interprétation néo-nationaliste qu'il faisait de l'histoire du Canada. Cette interprétation entraine en contradiction avec l'histoire officielle et avec la position de ce que l'auteur appelait les «fédéralistes-optimistes» qui soutenaient qu'il y a égalité des chances pour la nation minoritaire aux plans politiques, économiques et culturels à l'intérieur d'une union fédérale.

Les normes, élaborées de façon scientifique à partir de données rigoureuses et diversifiées sur l'évolution de collectivités, cherchent à démontrer que la nation canadienne-française a été fondamentalement atteinte par sa défaite de 1760 et par son annexion à l'empire britannique qui, dès lors et jusqu'à ce jour, atrophie sérieusement les possibilités d'actions de cette nation dans les divers domaines de la vie d'une collectivité et principalement aux niveaux politiques, économiques et culturels.

Ce système de normes est composé de six chapitres. Le premier chapitre s'intitule «vie et conditions de vie». Il en ressort que la force de l'agir (par soi) est l'élément fondamental qui permet ou limite l'éclosion de l'identité. Celle-ci provoque toutes les formes d'évolutions pour finalement être tributaire des possibilités d'avenir des individus et des collectivités. Il s'agit là du point majeur que l'on pourrait qualifier de norme dominante et déterminante du système de normes dans son ensemble. Par ailleurs, l'agir (par soi) est accompagné de toute une série de conditions qui déterminent, elles aussi, la vie des individus et des sociétés.

L'étude du deuxième chapitre, sur la dynamique intégrale de la société, permet de constater que celle-ci est un tout dont les différents aspects qui la

composent sont fortement unis à l'intérieur d'un enchevêtrement complexe où chaque élément est plus ou moins important, mais néanmoins indispensable au bon fonctionnement de l'ensemble.

Le troisième chapitre sur la sociologie du national est de l'aveu même de son auteur à la fois le plus long et le plus important des normes. Il débute par une description simple et générale de la nation qui est un groupe humain qui en est arrivé à se reconnaître distinct pour de multiples raisons fort variables. La première et principale raison qui justifie cette appellation de nation au sens intégral est que l'agir (par soi) collectif y est possible dans chacun des aspects de la vie collective et qu'il peut s'étendre à tous les domaines, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de la nation en question. De plus, il faut éviter de croire qu'il suffit de pouvoir contrôler un ou plusieurs aspects de la vie collective pour qu'une collectivité soit intégralement une nation. En somme, «l'agir (par soi) collectif est nécessaire dans tous les aspects directement (5)». La réussite «normale» d'une nation consiste à être suffisamment maître chez soi politiquement, économiquement et culturellement. L'échec réside dans le fait d'être dominé par une autre nation. Mais le succès est exceptionnel, puisque seulement une minorité, c'est-à-dire un peu plus d'une centaine d'États-nations (6), a atteint le statut de nation indépendante.

Toujours dans ce chapitre, l'auteur fait une classification des nations. Il y a d'abord la nation indépendante que nous venons de définir, puis la nation satellite qui est «une nation souveraine nominalement, mais à laquelle la maîtrise suffisante échappe dans les aspects politiques, économiques et culturels (7)». Il existe aussi des formes réduites de satellisation, où une nation accuse trop de dépendance face à une autre nation en relation avec un des trois principaux aspects. Enfin, vient la nation annexée qui est une nation au sens sociologique (communauté distincte) qui ne possède pas l'indépendance politique. Il s'agit là du lot réservé à la majorité des nationalités.

Le point le plus important et le plus développé de ce troisième chapitre est celui portant sur le fédéralisme et les nationalités. On y retrouve clairement la vision de Maurice Séguin, entre autres, sur l'histoire de Canada. Pour lui, «il n'y a pas d'égalité possible, entre la nationalité majoritaire et la nationalité minoritaire dans toute vraie union fédérale (8)». En conséquence, une nationalité qui maîtrise seulement une province est annexée. De plus, «on ne doit pas s'imaginer que la nation minoritaire sera plus libre quand le central sera moins fort; elle sera un peu moins pas libre (9)». En fait, une véritable union fédérale est appauvrissante pour la nation minoritaire, car elle la prive de son agir collectif dans tous les aspects puisqu'elle est chapeautée par

la nation majoritaire. C'est ce que l'auteur définit comme une oppression essentielle, car elle «n'agit pas collectivement et majoritairement par elle-même (10)». Et cela se vérifie même au plan culturel d'une nation minoritaire qui a le contrôle apparent des principales institutions qui la constituent sur le territoire où elle est majoritaire; car la culture est intimement liée au politique d'abord et à l'économique ensuite.

En fait, pour l'auteur, l'indépendance est un bien en soi et elle se doit théoriquement d'être recherchée par une nation annexée. Mais il peut arriver qu'une nation ne puisse prétendre logiquement à l'indépendance; alors le fédéralisme doit être considéré par la nation minoritaire comme un outil imparfait, mais tout de même concret, qui lui permet d'assurer sa survivance même si elle est en partie privée de son agir collectif. Par ailleurs, l'annexion ou la provincialisation sont les avenues qui mènent à l'assimilation, si toutefois cette dernière doit se produire. Mais l'annexion peut être une situation permanente. Pour Séguin, «il est aussi intelligent et légitime d'aller, soit vers l'indépendance, soit vers l'annexion et l'assimilation totale. Ces deux solutions se rejoignent (11)».

Le quatrième chapitre démontre, à travers l'histoire, l'importance fondamentale du fait national, peu importe les conditions sociales de vie ayant prédominance.

Le cinquième chapitre analyse la permanence des contacts entre l'État et l'Église en ce qui touche leurs domaines respectifs de juridiction. Car il existe une zone de juridiction mixte et il semble illusoire de penser établir une ligne de démarcation stable entre ces deux pouvoirs. Le problème était et reste presque insoluble.

Le dernier et sixième chapitre s'attaque au phénomène de la colonisation intégrale. Celle-ci est la transmission directe de la vie d'une société métropolitaine dans celle d'une colonie de peuplement, aux besoins de laquelle elle subviendra pendant un nombre indéterminé, mais appréciable, d'années. Cette étape est inévitablement marquée par des luttes de pouvoir continues entre métropolitains et coloniaux en vue de s'assurer le contrôle de la colonie. C'est le résultat de l'accroissement progressif de l'agir (par soi) collectif colonial. La finalité de ce processus est l'avènement d'une seule nation de ce qui était autrefois une colonie. Il s'agit là, selon Séguin, de la marque de réussite colonisatrice d'une métropole qui a donné suffisamment à sa nation-fille pour qu'elle puisse dorénavant évoluer seule.

En guise de conclusion, est-il nécessaire d'ajouter que dans le contexte actuel, la pensée de Séguin est toujours aussi instructive et pertinente? Beaucoup d'étudiants en histoire nationale, qu'ils soient au niveau universitaire, collégial ou même secondaire, auraient avantage à prendre contact avec la pensée de notre historien national le plus marquant, et particulièrement avec les schèmes explicatifs des Normes.

L'étude de Séguin mène nécessairement à une plus grande compréhension des phénomènes nationaux. Elle s'avère utile pour comprendre les fondements historiques des comportements des Québécois et des autres Canadiens, par exemple à travers leurs cheminements sur ces questions. Bien sûr, les Normes ne sont pas la panacée à toutes les interrogations au niveau national. Elles sont plutôt un point de départ théorique qui permet à ceux qui en ont pris connaissance d'avoir ensuite une structure de pensée infiniment plus étoffée pour comprendre les enjeux nationaux qui agitent et motivent tous les peuples, grands et petits.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Il convient de souligner que la maison Guérin en particulier, grâce à l'historien et éditeur André Lefebvre, a publié récemment ce qui constitue à ce jour la meilleure synthèse de la pensée de Maurice Séguin: SÉGUIN, Maurice, *Une histoire du Québec, vision d'un prophète*, éd. Guérin, Montréal, 1995, 215p. Au printemps 1997, le même éditeur a publié de Maurice Séguin *Histoire de deux nationalismes au Canada*, texte présenté par Bruno Deshaies.
2. Les Normes du professeur Séguin ont été publiées grâce à l'initiative de Robert Comeau, historien et professeur et de Pierre Tousignant, professeur à l'Université de Montréal: Maurice Séguin, *historien du pays québécois*, VLB éditeur, Montréal, 1987, 303 p.
3. SÉGUIN, Maurice, *L'idée d'indépendance au Québec, genèse et historique*, éd. Boréal express, Trois-Rivières, 1968, p. 32.
4. Il s'agit là de l'expression de l'ardent séguiniste Pierre Tousignant, professeur et spécialiste de la Constitution de 1791.
5. COMEAU, Robert, *op. cit.*, p. 140.
6. Les Normes furent rédigées dans les années cinquante et au début des années soixante. L'essentiel est toujours d'une brûlante actualité, mais pour ce qui est des États-nations, ils sont maintenant près de deux cents.
7. COMEAU, Robert, *op. cit.*, p. 149.
8. *Ibid.*, p. 158.
9. *Ibid.*, p. 159.
10. *Ibid.*, p. 160.
11. *Ibid.*, p. 169.